**PROJET « BRIDGE »  Où EST L’HUMAIN TANT Prôné PAR LA DIRECTION D’ORANGE ?**

***Le 22 février 2018 un second passage au CE de la DO IDF a eu lieu sur le projet de déménagement vers Issy les Moulineaux de plus de 1300 salariés de l’AE DOF, AE Paris, Agence Pro, PME et CSE travaillant sur les sites Parisiens…***

Un avis d’opportunité a été demandé aux élus.es. Il découle de « l’accord méthodologique pour la conduite des grands projets immobiliers » du 10/04/2013. La CGT n’a pas signé cet accord qui ne prend pas en compte suffisamment en amont tout l’aspect social lié aux salariés : organisation du travail cible, conditions de déménagement, risques psycho-sociaux liés à ce type de projet, équilibre vie privée/vie professionnelle.

Pour pouvoir rendre un avis éclairé sur le projet « Bridge » dans l’immédiat, les élus doivent être en capacité de déterminer s’il s’agit également d’une opportunité pour les salariés en mesurant l’impact réel d’un tel projet sur ces derniers.

En effet, la Direction nous a donné des arguments et des explications très clairs sur l’aspect économique (uniquement réduction des loyers). Ils renvoient l’aspect social à une date ultérieure. Pour les élus CGT, beaucoup trop de questions importantes et d’inquiétudes restent sans réponses :

Aucune information concrète sur la nouvelle organisation du travail

La fourniture d’une étude des risques sanitaires datant de 2013 qui est caduque et dont le contenu nous inquiète comme les rejets atmosphériques d’une usine de traitement avec 2 cheminées à proximité du futur site. Les problèmes de pollution s’étant aggravés, qu’en est-il aujourd’hui, 5 ans après ? Et qu’en sera-t-il en 2020 ? La CGT réclame une nouvelle étude.

* Quel sera l’impact sur les commerciaux qui verront la zone géographique de leurs clients s’éloigner ?
* L’entreprise laisse courir le bruit de développer le télétravail alors qu’il serait incompatible avec certains métiers (dixit la direction). De qui se moque-t-on ?
* Comment l’équilibre vie privée / vie professionnelle sera respecté sachant qu’il y aura une aggravation des contraintes de déplacement lors du trajet domicile-travail pour une large majorité de salariés ?
* A cela s’ajoutent les dysfonctionnements chroniques du RER C et un Tram déjà largement au-dessus de ses capacités. Sans compter l’implantation des nombreuses grandes autres entreprises dans le même secteur.
* La plupart des salariés habitent à l’ouest, au nord ou à l’est de Paris, ce que l’entreprise n’a absolument pas pris en compte pour le choix d’implantation du nouveau bâtiment alors qu’elle connait très bien les lieux d’habitation de chaque salarié.

Pour chaque question posée, la réponse de la Direction reste la même : Ces éléments seront pris en compte que dans les prochaines étapes du projet. Mais de quelle manière ?

Il y a seulement 1 an la direction disait qu’elle allait créer de nouveaux sites sur le trajet du RER A et RER B pour rapprocher les salariés de leur domicile. Aujourd’hui l’entreprise ne parle plus que de l’aggravation du temps de trajet ! Mais restons calmes, la direction nous donne toujours une remise sur l’achat d’une trottinette ! (Accord national Plan de Déplacement Entreprise)

**CE QU’IL FAUT SAVOIR…**

**Les élus du CE peuvent rendre un avis : Pour, contre, abstention (ne pas confondre avec ne pas rendre d’avis)**

**Ils ont également la possibilité de refuser de rendre un avis car ils leur manquent certaines informations nécessaires à la bonne compréhension du dossier**

**Lorsqu’une majorité d’élu.es estime ne pas pouvoir rendre un avis par manque d’information, le projet est bloqué.**

**Les 4 élus CGT ont refusé de rendre un avis car ils n’ont pas eu de réponses à un nombre important de leurs questions (évoquées ci-dessus.)**

**Les 15 élus des autres organisations syndicales ont voté contre.**

**Malgré le résultat de ce vote négatif, l’opposition des élus et d’un grand nombre de salariés à cet énorme projet qui augmentera pour beaucoup le temps de trajet quotidien pour se rendre au travail, la direction décide de poursuivre son projet.**

***Les élus CGT vous remercient d’avoir répondu au questionnaire en lien avec ce projet de déménagement.***

***Celui-ci nous permettra de porter au mieux et au plus près vos souhaits et préoccupations.***

***Pour les salariés qui ne l’ont pas encore complété, il est toujours possible de le faire et il sera pris en compte.***

**AFIN D’EXPRIMER VOTRE Mécontentement ET VOUS OPPOSER AU PROJET LA CGT VOUS PROPOSE DE VOUS METTRE MASSIVEMENT EN Grève**

**LE 22 MARS 2018 – 14H**

 **Manifestation de Bercy à NATION**

**DANS SON Préavis DE Grève LA CGT A Demandé L’Arrêt DU PROJET BRIDGE**